

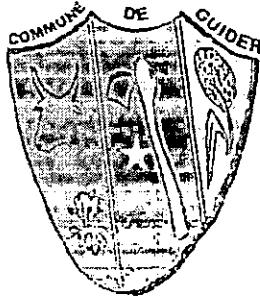
REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE GUIDER

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO- LOUTI DIVISION

GUIDER COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

P.O. BOX 34 TEL. 22 27 52 58

COMMUNIQUE

PORANT ADDITIF PORTANT SUITE AU REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AONO-PU/RN/D42/C-ER/CIPM/SIGAMP/2024DU 19/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE A GAVAL DANS LA COMMUNE DE GUIDER

Le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, communique:

Les commissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres susmentionné, sont informés que les modifications suivantes sont intervenues dans l'Avis:

AU LIEU DE :

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, au plus tard le 12/04/2017 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°13/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2024**

**DU 19/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE A GAVAL DANS
LA COMMUNE DE GUIDER**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 12/04/2024 à 11 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Guider dans la salle des actes sise à la Commune de Guider.

. les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

LIRE PLUTÔT:

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, au plus tard le 19/04/2017 à 10 Heures *au plus tard* et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°13/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2024

DU 19/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE A GAVAL DANS
LA COMMUNE DE GUIDER

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

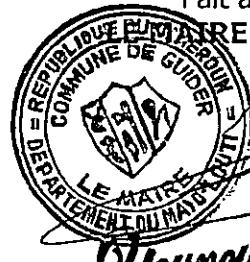
13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 19/04/2024 à 11 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Guider dans la salle des actes sise à la Commune de Guider.

. les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

Fait à Guider, le 25/04/2024

MAITRE D'OUVRAGE (Maitre d'Ouvrage)



Younousa Bousso

AMPLIATIONS :

- ARMP (pour publication au JDM)
- DD/MINMAP/ML (pour information)
- PRESIDENT/CIPM (pour
- CHRONO/ARCHIVES